

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. — 6 — 11 — 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à	
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 h. 7 ^m soir.	1 h. 15 ^m soir.	2 h. 55 ^m soir.	8 h. 56 ^m soir.	4 h. 22 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	10 h. 19 ^m soir.	4 h. 39 ^m soir.
9 h. 41 ^m soir.	5 h. 50 ^m soir.	7 h. 24 ^m soir.	8 h. 46 ^m soir.	9 h. 24 ^m soir.	10 h. 54 ^m soir.		4 h. 4 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 55^m soir.)

Train de foire : Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 4 Mai.

Voici le discours prononcé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, à l'ouverture de l'Exposition :

Monsieur le Président de la République, Monsieur le président du Sénat, Monsieur le président de la Chambre des députés, Vous venez inaugurer un palais consacré à la glorification du travail, des arts et de la paix, une œuvre chère à notre pays parce qu'elle symbolise sous une forme tangible une aspiration d'union, de concorde, de civilisation et de progrès. Permettez-moi, au moment où vous pénétrez dans cette enceinte, de vous offrir les hommages du personnel du commissariat de l'Exposition et de vous souhaiter, en son nom, une respectueuse et cordiale bienvenue.

Ai-je besoin de le rappeler ? l'idée de cette Exposition est née le lendemain du jour où la république a reçu sa consécration définitive par la mise en vigueur de notre Constitution.

En conviant le monde à un grand tournoi nous fixions l'ouverture au 1^{er} mai 1878, le gouvernement de la République marquait ses tendances et le but qu'il voulait désormais assigner à ses efforts et à son activité. Il témoignait de sa foi dans la stabilité, dans la fécondité des institutions que le pays s'était données ; il proclamait sa confiance dans les sympathies des gouvernements étrangers.

Accueilli partout avec faveur, honoré par les Chambres françaises d'un vote unanime, le projet fut sanctionné par la loi le 29 juillet 1876. Ses mises en adjudication commencèrent avec le mois de septembre, et, le 1^{er} décembre, les ouvriers prenaient possession du Champ-de-Mars et préparaient à la mise en train des travaux.

Aujourd'hui, et malgré la nécessité qui s'est imposée d'augmenter de moitié, pour suffire à l'affluence exceptionnelle des exposants, l'installation est terminée, et nous allons, comme nous l'avions annoncé, ouvrir nos galeries à l'admiration et aux études du public.

C'est donc en moins de vingt mois qu'ont été élevées et meublées de toutes les merveilles de l'art, de la science, de l'agriculture, de l'industrie, venues de toutes les parties du monde, ces constructions gigantesques qui, par leur ampleur, par le nombre des exposants qu'elles abritent, par la variété et l'universalité des objets qu'elles rapprochent, laissent bien loin derrière elles tout ce qui avait été obtenu dans nos précédentes Expositions.

La statistique supputera le nombre prodigieux de tonnes de métal qu'il a fallu mettre en œuvre pour les édifier. Le génie civil énumérera les difficultés matérielles qu'a rencontrées l'exécution, les problèmes nouveaux qu'elle a résolus. Je dois me borner en ce moment à constater tout ce qu'il a fallu accumuler d'activité, d'entente mutuelle, d'efforts surhumains, de persévérante énergie pour improviser en si peu de temps une œuvre aussi colossale. Témoignage assidu de ces efforts, j'aime à proclamer la part qui revient à chacun dans un résultat qu'on peut sans exagération qualifier de mer-

veilleux !
Que les Etrangers qui occupent dans l'Exposition une plus grande place soient nommés les premiers ! Ils ont magnifiquement répondu à notre appel ; ils nous ont choisi pour collaborateurs leurs personnalités les plus éminentes ; ils nous ont envoyé leurs richesses artistiques, leurs productions industrielles les plus précieuses. Ils n'ont reculé devant aucune fatigue, devant aucun sacrifice pour augmenter l'éclat et l'élégance de notre Exposition. Ils mettent aujourd'hui le comble à leur courtoisie en honorant notre fête par la présence de leurs concitoyens les plus illustres, de leurs princes les plus aimés. Le gouvernement de la République sait le haut prix qu'il doit attacher à ces témoignages. Il en est justement fier, et je me fais ici l'interprète de ses sentiments en offrant à nos hôtes étrangers l'expression de sa vive et profonde reconnaissance.

Dans la section française, il faudrait, pour rendre justice à tous les mérites, nommer le personnel tout entier : directeurs, ingénieurs, architectes, conducteurs de travaux, entrepreneurs, ouvriers groupés autour d'un chef éminent par sa science et son esprit organisateur, ont donné le spectacle d'un entraînement, d'un dévouement, d'une patriotique émulation qui n'ont pas un seul instant faibli.

Pour atteindre ce but, il ne fallait rien moins que cet accord absolu, que ce concours infatigable ; mais il a été donné sans réserve. La parole de la France était en jeu, tous le comprenaient et se faisaient un point d'honneur de la dégager.

Enfin, Messieurs, dans cette énumération des collaborateurs les plus zélés et les plus utiles de la période d'organisation, je ne dois pas oublier les membres des nombreuses commissions qui ont été en quelque sorte notre conseil et notre point d'appui, qui ont mis au service de notre œuvre nationale leur temps toujours précieux et l'autorité d'une expérience acquise dans une vie de labeur noblement remplie : la commission supérieure, les commissions des marchés, du contentieux, les comités d'admission et d'installation.

Je me ferai un devoir d'ajouter une mention pour les exposants s'ils ne devaient trouver, après avoir subi le jugement du jury, leur fête spéciale dans la distribution des récompenses. Mais il n'est que juste de reconnaître dès aujourd'hui combien la difficulté des temps au milieu desquels ils ont préparé leurs produits ajoute au mérite de leur participation si nombreuse et si brillante.

L'Exposition est donc le résultat d'un puissant effort d'intelligence et de bonne volonté, une preuve de virilité qui marquera dans l'histoire de notre République. Du haut de cette terrasse vous entrevoiez ses splendeurs extérieures ; mais il faut pénétrer à l'intérieur pour avoir une juste idée de sa magnificence.

Je vous prie, monsieur le Président de la République, de déclarer que l'Exposition est ouverte et de permettre de vous conduire, ainsi que les grands pouvoirs de l'Etat qui vous assistent et les hôtes illustres qui vous accompagnent, à travers ses galeries.

Vous y trouverez, j'ose le dire, un spectacle digne de satisfaire votre ardent patriotisme. Vous y verrez que la France, rassurée sur son

avenir, a repris, sous l'égide d'un régime politique qui a sa confiance, un nouvel essor, un regain d'activité et d'énergie. Vous y reconnaîtrez qu'elle travaille avec plus d'ardeur que jamais à multiplier ces créations qui honorent leurs artisans, embellissent et rendent plus facile la vie des peuples, élèvent le niveau moral des sociétés, et multiplient pour le bonheur et la gloire de l'humanité les bienfaits de la civilisation.

Le Président de la République a répondu en ces termes :

Monsieur le ministre, Je m'associe de grand cœur aux sentiments que vous venez d'exprimer, et je compte, comme vous, que notre Exposition aura un grand et légitime succès.

Je vous félicite, vous et vos collaborateurs, du magnifique résultat auquel ont abouti vos efforts, et dont je suis heureux de rendre témoin le monde entier.

Nous devons aussi remercier les nations étrangères d'avoir si complètement répondu à l'appel que leur a fait la France.

Au nom de la République, je déclare ouverte l'Exposition universelle de 1878.

Dans la soirée du 1^{er} mai, ainsi qu'une dépêche nous l'a appris, tout Paris était en fête. L'aspect si animé qu'offraient dans la journée les maisons couvertes de drapeaux tricolores a fait place dans la nuit au décor féérique des illuminations. Jamais manifestation aussi unanime et plus brillante n'était sortie avec cette spontanéité du sein d'une population. Tous les édifices publics, les ministères, les mairies, les églises, les gares de chemins de fer ont leur arêtes dessinées par des lignes régulières de feux ; sur les boulevards et dans les grandes rues l'œil suit à perte de vue la perspective des lanternes répétitivement attachées aux fenêtres ; mais où le spectacle est le plus nouveau, c'est dans les rues étroites, tortueuses, où les lumières s'assemblent dans un ordre irrégulier.

Un temps doux, succédant aux bourrasques de la journée, a permis à toute la population de venir jouir de ce spectacle. La foule sur certains points était telle, que les voitures étaient obligées de marcher au pas ou de rebrousser chemin ; mais partout l'ordre le plus parfait régnait au milieu de manifestations quelquefois bryantes, comme celles de troupe de jeunes gens brûlant des pétards et des pièces d'artifice.

La police a été pareillement à la hauteur des circonstances, c'est-à-dire qu'elle ne s'est pour ainsi dire montrée nulle part, et les Parisiens et les étrangers ne se souviendront d'elle que pour remercier M. le préfet de police d'avoir reculé jusqu'à deux heures du matin la fermeture des établissements publics.

Pendant l'illumination, le maréchal de MacMahon, Président de la République, a donné dans les salons de l'Élysée une fête en l'honneur des princes étrangers venus à Paris. On y remarquait S. A. R. le prince de Galles, S. A. R. le prince de Danemark, le roi François d'Assise, la reine Isabelle, S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, le prince et la prin-

cesse de Leuchtenberg, le duc de Nemours et la princesse Blanche, le duc et la duchesse de Chartres, les ambassadeurs et les dames du corps diplomatique, les commissaires étrangers et des notabilités des lettres, des sciences et des arts.

A Nantes, tous les édifices publics, la Mairie, la Préfecture, la Bourse, ont été splendidement illuminés. Dans le port, les navires de nationalité étrangère ont arboré leurs pavillons.

A Lille, à Rouen, au Havre, grand enthousiasme.

A Reims, à 2 heures précises, au moment même où le président de la République proclamait, au Trocadéro, l'Exposition ouverte, tous les magasins, toutes les maisons se sont pavoisés.

Dans un certain nombre de villes du Midi, Marseille, Toulon, Montpellier, Nîmes, Alais, Cette, Lunel, il y a eu, en outre, courses de taureaux, distribution de vivres aux indigents.

A Toulouse, grande fête de jour et de nuit au Capitole.

Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne ont tenu également à montrer leur dignité de grandes villes de France.

Sur tous les points du territoire, enfin, on s'est uni de cœur et d'âme au grand événement, au sujet duquel le journal bonapartiste du Lot a osé imprimer une grossièreté jusqu'ici inconnue : *Cette chienne d'Exposition.*

Les Journaux et l'Exposition

JOURNAUX FRANÇAIS.

Tous les organes de la presse française manifestent une grande joie, tandis que les bonapartistes vomissent leurs grossièretés contre la *chienne d'Exposition* (style favori des hommes de Sedan, recueilli dans la feuille bonapartiste de Cahors).

On lit dans le *Journal des Débats* :

Nous désirions ardemment que l'ouverture eût lieu au milieu d'une Europe aussi pacifique et aussi calme que l'est la France pour son compte personnel, et nous avions espéré que ce vœu serait réalisé. Le malheur des temps et un fatal enchaînement de circonstances en ont décidé autrement. Au moment même où nous donnions à Paris la fête de la paix, une guerre à peine éteinte menaçait de se rallumer en Orient. Toutefois, l'ardeur au travail a été telle pendant les dernières années, l'industrie, le commerce, les sciences et les arts ont eu partout de si heureux développements, que, malgré les nuages qui assombrissent un coin de l'horizon, l'éclat de l'Exposition ne saurait être terni. L'Europe viendra chez nous s'admirer elle-même dans ses produits les plus achevés, et l'Exposition de 1878 sera une diversion heureuse aux appréhensions qui émeuvent tous les esprits.

Il n'est pas mauvais de montrer les œuvres fécondes de la paix en face des œuvres désastreuses de la guerre, et il y a, dans ce rapprochement que nous n'avions pas prévu, une leçon dont la sagesse des gouvernements et des peuples fera bien de profiter.

Pour nous, Français, nous n'avons cédé à aucune illusion d'orgueil ou de confiance exagérée en nous mêmes lorsque nous avons provoqué ce grand concours du monde entier à Paris. On nous permettra cependant d'éprouver quelque fierté en songeant que nous offrons aujourd'hui le spectacle d'une nation que la guerre et l'insurrection avaient fait tomber si bas, et qui s'est relevée si vite à force de

prudence et de labeur. Les étrangers qui viendront nous visiter trouveront, chez nous un gouverne- ment modéré mais ferme, sachant se faire respecter sans blesser personne dans ses droits légitimes, un pays prospère, un esprit public excellent, et par- dessus tout un amour invincible pour la paix, à laquelle nous devons d'avoir pu penser et presque guérir les blessures de la guerre. L'Exposition universelle, dans la pensée où elle a été conçue et exécutée, est une démonstration solennelle de cet amour de la paix au dedans et au dehors.

On lit dans le Constitutionnel :

Paris était déjà pavoisé mardi; les quartiers com- merçants et industriels ont donné l'exemple. Dès midi, tout ce qu'il y avait en drapeaux à vendre dans les magasins était enlevé; toute étoffe propre à faire des drapeaux était enlevée de même.

Il y a huit jours, pensait-on à marquer le 1^{er} mai par une fête nationale? Non. L'Exposition devait s'ouvrir froidement, et d'après un sec et officiel cérémonial.

Les journaux ont subitement fait vibrer la corde patriotique. Ils nous ont montré ce qu'il y avait de miraculeusement grand pour nous dans cet effort, heureux qui témoigne de l'inarrissable permanence de nos forces et de nos vertus nationales.

Les esprits et les cœurs étaient bien préparés, il est vrai. Il y a si longtemps que nous sommes se- vrés et dépourvus de fêtes! Il y a si longtemps que des traînées de flammes joyeuses et de drapeaux ondoyants ne se sont déployées au front de nos édi- fices!

Une émotion électrique a couru, dans les veines si sensibles de notre immortel Paris; rien n'était prêt ni médité, il y a trois jours; rien ne manque maintenant à ce jubilé de notre renaissance, désor- mais consacrée, désormais affirmée par le monde entier, nous servant de témoin et de garant.

Les tristes jours sont passés, les caps sinistres sont franchis; la France vogue en des eaux plus propices et sous un ciel plus clément.

On lit dans le Soleil :

La France; artistique dans tout son éclat; la France industrielle dans toute sa fécondité; la France intellectuelle dans toute sa force; la France, enfin, dans toute sa vitalité renaissance reçoit la visite de l'Europe et lui ouvre les portes; lui fait les honneurs d'une Exposition universelle, huit ans après ses désastres et ses ruines.

Pourtant la France est encore politiquement divisée. Si telle est sa fécondité, sa puissance de vitalité, sa force d'attraction, son rayonnement, malgré les luttes de parti qui la minent et l'affai- blissent, que serait-elle donc, à quel degré de gran- deur, d'influence et de prospérité ne serait-elle pas amenée, si l'union des cœurs et des esprits y eût constamment secondé le développement de ses im- menses ressources et l'expansion de ses idées ci- vilisatrices.

Un commerçant qui n'est ni publiciste, ni poète, qui est en dehors des partis, qui ne demande au gouvernement de fait, sous lequel il vit, que de maintenir l'ordre dans les rues et la sécurité dans les affaires, mais qui a pour lui beaucoup de bon sens et d'esprit pratique, nous disait, en voyant avec quelle promptitude et quelle facilité la France se relève de ses malheurs : Pourquoi a-t-on fait la révolution de 1830, la révolution de 1848, la révolution de 1870?

Quelle nation riche, puissante et libre ne serait pas aujourd'hui la France si, après les conquêtes politiques et les réformes sociales de 1789, elle avait gardé la royauté, se bornant à marcher, sans arrêt et sans secousse, dans les voies du progrès que

la Constituante lui avait ouvertes.

Cette réflexion qui n'était ni d'un politique, ni d'un publiciste, ni d'un législateur, était profon- dément vraie.

Ce qui est fait est fait. Nous ne pouvons plus revenir en arrière, nous ne pouvons supprimer ni les événements accomplis, ni les révolutions passées, ni les résultats qui en ont été la conséquence fatale et logique, ni les ruines qu'elles ont amoncélées, ni les milliards qu'elles ont ajoutés au budget des dépenses de la France.

Mais nous avons la faculté, le pouvoir, de pro- fiter de cette expérience des années écoulées, de cet enseignement, de l'histoire, et en voyant ce que coûte à la France de 1878 les révolutions et aussi les guerres, ne devons-nous pas nous dire qu'il est temps de nous arrêter dans le cercle vicieux où nous tournons depuis un siècle; qu'il est temps de ne plus osciller du despotisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme; qu'il est temps de renon- cer à demander à la force des armes une gloire et une prépondérance que les travaux de la paix peu- vent donner avec plus de durée, sans qu'il en coûte une larme à l'humanité.

Oui, en face des illustres hôtes qui dans le palais de l'Exposition universelle représentent l'Europe intelligente, laborieuse, industrielle, progressive, libérale, disons-nous bien haut, bien résolument, que l'ère des conquêtes de la force est passée, que la guerre est à la fois un crime de lèse-humanité et une folie, et que les révolutions aussi sont une erreur et un crime de lèse-civilisation.

Ce n'est plus l'épée, c'est l'outil, c'est la charrue qui creuse les sillons où on sème le progrès, et ce n'est pas la parole haineuse du tribun, c'est le lent travail du temps qui peut seul assoier la liberté sur des bases indestructibles.

On lit dans la République française :

Ce n'est pas sans une fièvre et patriotique émo- tion que nous venons d'écrire la date, désormais historique, du 1^{er} mai 1878, de ce grand jour qui voit la première et noble fête offerte par la Répu- blique française, affranchie du joug des factions intérieures, en paix avec les nations voisines, au monde du travail et de l'industrie, de la science et de l'art, à la civilisation et au progrès, à tous les peuples de l'Univers qui, depuis tant d'années, ne s'entretenaient que de nos revers et de notre chute et qui maintenant nous regardent étonnés et ravis de notre relèvement aussi prodigieux que nos malheurs.

Journaux anglais.

Tous les journaux de Londres consacrent un article d'éloge à l'Exposition française.

Le Times s'exprime ainsi : « La France oublie de nouveau ses querelles intérieures et ses dissentiments de parti pour se livrer sans réserve aux meilleures inspirations de son génie national. »

Le Daily Telegraph dit : « Le mot pro- noncé par M. Thiers : La République c'est la paix est en voie de réalisation. La France donne en ce moment à l'humanité une démonstration visible et palpable des efforts qu'elle a déployés pour incorporer dans sa vie nationale ces sublimes aspira- tions de son plus illustre homme d'Etat. »

Le Daily News dit que le succès de l'Expo- sition est la preuve la plus éclatante de la confiance de la France dans le gouvernement

républicain.

Le Standard déclare que l'Exposition est un triomphe national pour la France. C'est la meilleure réponse à ceux qui croyaient que cette nation avait péri sur les champs de ba- taille ou dans les guerres civiles.

Journaux allemands.

La Gazette de Voss constate que l'on com- mença à avouer dans les cercles libéraux-natio- naux, que l'Allemagne a commis une faute énorme en ne prenant pas part à l'Exposition universelle de Paris. Le Courier du Hanovre organe libéral-national, déclare que, par suite de l'absence de l'Allemagne, l'Exposition de 1878 fera du tort à plusieurs classes d'indus- triels allemands, qui exportent leurs produits à l'étranger. Le journal prussien ajoute qu'une guerre anglo-russe ne changerait presque rien à cet état de choses, et diminuerait fort peu l'importance de l'Exposition.

La dépêche suivante est datée de Berlin; 1^{er} mai :

La plupart des journaux allemands, soit dans leurs articles de fond, soit dans leurs correspon- dances, saluent aujourd'hui avec une sympathie caractéristique l'ouverture de l'Exposition uni- verselle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 mai.

M. le président dit qu'il sera l'interprète du sentiment de la Chambre, en exprimant la satisfac- tion et l'émotion qu'elle a éprouvés au spectacle grandiose de l'ouverture de l'Exposition, émotion dont elle n'a pu se défendre en voyant la France, au lendemain de ses malheurs, trouver dans sa vitalité et son génie, les moyens de convier l'Eu- rope à cette grande fête du travail et de l'industrie. (Applaudissements.)

La Chambre revient à la vérification des pou- voirs. Elle invalide M. Fairé, député d'Angers. Sur la proposition de M. le comte de Choiseul, et contrairement aux conclusions du rapport, elle ajourne son vote au sujet de M. Gavini, député de l'arrondissement de Corte, en Corse; elle ordonne de plus une enquête sur cette élection.

INFORMATIONS

Sous le titre : Les illusions monarchiques, et sous la signature X. Z., le numéro de la Revue de France du 1^{er} mai publie un article qui a fait sensation. L'auteur pense que les espérances d'une restauration monarchique sont indéfiniment ajournées; que le programme libéral et conservateur ne peut plus être défendu contre le programme radical que sur le terrain de la République; que si la République est menacée de quelque péril, ce n'est pas de la restauration de l'une des dynasties déchues, c'est de l'établissement d'une dictature; qu'il

n'y a pour les conservateurs aucune raison de croire qu'une dictature serait nécessairement conservatrice; que dès lors le plus sûr est d'accepter sans réserve la République et d'oser sans arrière-pensée des institutions républi- caines.

Les élections municipales partielles de la Corse se sont accomplies avec ordre. Les mena- ces qui avaient causé quelques craintes de trou- bles n'ont point été suivies d'effet. Elles ont été républicaines.

CHRONIQUE LOCALE

Le journal la France reproduit les lignes du Courier du Lot sur la Chienné d'Exposi- tion. Jamais le parti bonapartiste militant n'a mieux traduit que par cette expression les sen- timents qui l'animent et le dirigent. Il est pro- bable que le mot en question fera le tour de la presse française.

Le moniteur de M. de Valon continue à nous gratifier de ses colomnies et de ses insultes, mais il se fait absolument sur les paroles sui- vantes que M. de Valon a répétées deux fois à Versailles dans l'hypothèse du vote du traité franco-espagnol : « Il est impossible de re- fuser aux vins du Languedoc le vinage à prix réduit. » Toute la question est là, et n'est que là. Il demeure constant et indiscu- table que, si le traité est un mal, M. de Valon a eu l'habileté de provoquer un deuxième mal venant s'ajouter au premier. Après le traité, le vinage à prix réduit, M. de Valon trouvait que le traité était de trop!!!

Nous savons que le projet de loi sur le vinage, déposé ces jours derniers, sera combattu avec une haute autorité à la Chambre des députés par les hommes les plus compé- tents. Il est à désirer que de nouvelles im- prudences, de la part de M. de Valon, ne viennent pas les entraver et les paralyser.

Tous nos efforts ont été acquis dans le passé et sont acquis dans le présent, à la démon- stration de la vérité dans la question du vinage. C'est pour cela que nous avons déploré l'in- tervention de M. de Valon, qui a compromis une cause excellente par les paroles tant de fois citées, auxquelles on ne peut pas répon- dre parce qu'on ne le peut pas.

M. Gaillard, sous-lieutenant au 7^e régiment d'infanterie de ligne, est nommé à l'emploi de sous-lieutenant porte-drapeau du corps dont il fait partie, en remplacement de M. Perrier, promu lieutenant.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

4 mai 1878. (28)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Première partie.

— Imprudente! vous venez par cet aven de me donner, à moi, la conviction si elle m'avait manqué. — Ah, c'était un piège. Il est assez grossier pour venir de vous. — Aussi n'en avais-je pas besoin. — Qu'avez-vous donc, si vous n'avez pas de lettre? — Mon Dieu, madame, si je ne pos- sède pas de votre écriture, je possède de celle de votre amant. — Encore, monsieur! — Ce mot vous blesse, fit le comte; je ne le dirai plus. — Et cette lettre... que vous avez volée sans doute, dit Louise ne maitrissant qu'avec peine sa colère. — Volée, vous avez raison, madame. C'était le seul moyen de la posséder. La jeune femme voulut s'en emparer. — Oh! non pas, s'écria le Hollandais

n'y a que vous qui vous nommiez Louise... et si le prévôt apprenait... — Il ne vous croirait pas. — Je suis obligé de vous dire: Peut- être! — Il demanderait des preuves. — Ces preuves, je les ai. — Vraiment! fit la jeune femme avec un sourire incrédule. — Si je lui montrais une lettre de vous? — Ah! bien, fit Louise triomphante, je ne lui ai jamais écrit. — Je vous l'ai dit, cet ordre signé. — Et il mit un papier tout déplié sur une petite table. — La jeune femme releva la tête et fit un pas vers la porte qui conduisait au cabinet du prévôt. — Mon mari est là dans ce cabinet, dit- elle en l'indiquant d'un geste résolu, avec celui dont vous parlez... Entrez, monsieur, donnez lui cette lettre; perdez-moi!... mais allez donc, monsieur! — Le comte stupéfait s'écria: — Vous voulez que je vous perde! — Je veux, reprit Louise avec exalta- tion, je veux que la gloire de François Blondel, de mon amant, comme vous di- tes... reste pleine et entière! Je veux être livrée par vous!... Ah! vous vous êtes dit: J'effraierai cette femme et elle trahira celui qu'elle aime pour garantir sa vie. Ce serait une bien grande lâcheté! Vous vous

en la remettant dans sa poche; peste! l'écrivain de M. François Blondel j'y tiens trop pour m'en séparer. — Finissons, monsieur. Que dit cette lettre. — Je la sais par cœur. Elle commence ainsi: « Louise, il est urgent que je vous voie cette nuit. Votre mari a des soupçons... notre enfant... » — Assez monsieur, interrompit Loui- se. Vous êtes la honte même. Que voulez- vous de moi? — Je vous l'ai dit, cet ordre signé. — Et il mit un papier tout déplié sur une petite table. — La jeune femme releva la tête et fit un pas vers la porte qui conduisait au cabinet du prévôt. — Mon mari est là dans ce cabinet, dit- elle en l'indiquant d'un geste résolu, avec celui dont vous parlez... Entrez, monsieur, donnez lui cette lettre; perdez-moi!... mais allez donc, monsieur! — Le comte stupéfait s'écria: — Vous voulez que je vous perde! — Je veux, reprit Louise avec exalta- tion, je veux que la gloire de François Blondel, de mon amant, comme vous di- tes... reste pleine et entière! Je veux être livrée par vous!... Ah! vous vous êtes dit: J'effraierai cette femme et elle trahira celui qu'elle aime pour garantir sa vie. Ce serait une bien grande lâcheté! Vous vous

connaissez en lâcheté, monsieur, mais vous ignorez le courage de l'amour vrai!... Vous êtes le maître de mon sort!... Allez! mais allez donc, mon- sieur!... allez!... — Louise était redevenue pâle, ses yeux lançaient des éclairs. — Elle était belle de colère contenue. — L'indignation seule la mettait hors d'elle-même, car c'était sans effort qu'elle faisait le sacrifice de son cher secret. — En aimant Blondel, elle savait qu'elle faisait mal; mais le sentiment qu'elle éprouvait était si puissant qu'elle n'avait pu le surmonter, malgré sa raison. — Elle n'ignorait pas qu'en devenant cou- pable, tôt ou tard son mari lui demande- rait compte de sa conduite, et elle avait ac- cepté cet avenir orageux avec toute la ré- signation d'un caractère inébranlable. — Sa vie, elle l'avait sacrifiée d'avance, et maintenant, en la donnant, elle savait la gloire de Blondel. — Pouvait-elle hésiter? — La généreuse femme attendait ce que le comte allait répondre; mais celui-ci, tran- quille encore devant cette colère et cette grandeur d'âme, laissait tomber l'exaltation de Louise. — Il savait qu'une femme dans cet état est capable de tout et que, si le calme pré- cède la tempête, il la suit également. — Le plus fort était fait, Madame Louise Lepelletier l'avait écouté; elle l'écouterait

maintenant jusqu'au bout. — Enfin, lorsqu'il vit que la jeune femme se remettait peu à peu, il reprit la parole : — Vous vous trompez, dit-il; je savais que vous êtes un grand cœur, et c'est pour cela que je suis venu à vous. — Je ne vous comprends plus, mon- sieur. — Cette nuit, dit le comte en accentuant ses mots, je suis entré dans la maison de Mariette Taupier. — Vous avouez que c'est vous?... — J'ai enlevé sa fille, oui, madame. — Ah! vous allez la rendre, s'écria Louise s'appuyant à courir vers le cabinet de son mari. — Pas plus qu'un enfant que j'ai en- levé avec elle. — Grand Dieu! fit Louise, arrêtée su- bitement par ces paroles terribles, qu'a- vez-vous dit?... mon fils?... — Est en mon pouvoir. — Vous avez mon fils et vous êtes ici? — Ah! vous n'en sortirez pas libre! — Soit dit le comte sans s'émouvoir; mais si dans une heure je ne suis pas ren- tré chez moi sain et sauf, porteur de ma nomination revêtue de la signature du pré- vôt, votre enfant aura cessé de vivre... Al- lez, madame, à votre tour, allez! mais al- lez donc! (A suivre.)

CALENDRIER DU LOT. — Mai.

Table with 3 columns: Jours, Saints, Fêtes. Rows include 5 Diman. Pie V, pape; 6 Lundi. s Jean; 7 Mardi. s Théobard; 8 Mercr. Ap. des. Mich; 9 Jeudi. s Grégoire; 10 Vend. s Antonin; 11 Samedi s François.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances. Andral, Sylvie, rue Fénélon; Pons, Victorine, rue Tapis Vert; Fourmy, Antoinette, à Saint-Georges. Mariages. Redon, Antoine et Larrive, Catherine; Delbrü, Paul et Aussat, Marie; Rouzet, Raymond et Escabasse, Marguerite. Décès. Fondanié, Marie, 58 ans, à Labarre; Robert, Alexis, 67 ans, rue du Pot; Girma, Marie, 45 mois, à Saint Cirice; Despons, Pierre, 55 ans, rue Nationale.

Théâtre de Cahors.

Spectacle du dimanche 3 mai. Les 4 Sergents de la Rochelle. Drame historique en 3 actes et 6 tableaux, par MM. Delaboulaye et Jules. Le Garçon de chez Véry, vaudeville en 1 acte. Pour la chronique locale : A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Versailles, 3 mai 4 h., soir.

La Chambre des députés tient seule séance, le Sénat s'étant ajourné à demain. L'ordre du jour appelle discussion (1^{re} délibération) sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, tendant à porter la pension de la veuve ou les secours des orphelins d'un militaire ou d'un marin, au tiers, au lieu du quart du maximum de la pension de retraite d'ancienneté, dont le mari et le père était titulaire. A l'heure où je vous écris, les deux premiers articles et un amendement présenté par M. Maigne, sont adoptés. L'amendement de M. Maigne fixe le minimum de la pension accordée aux veuves de sous-officiers, de caporaux et soldats respectivement à 400 fr. 363 fr. et 333 fr.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les visiteurs sont encore plus nombreux qu'hier. Ce sont surtout les Anglais, qui dominent dans toutes les sections.

Le nombre des ouvriers a été doublé dans les endroits où l'installation n'est pas encore complète.

D'ici la fin de la semaine prochaine, les travaux du Champ-de-Mars seront complètement terminés.

M. le président du conseil des ministres du Grand-Duché de Luxembourg est arrivé ce matin.

Accompagné de M. Simont et de M. Tony Dastreux, il a visité l'Exposition.

On annonce l'arrivée de S. A. R. le comte de Flandre, frère du roi des Belges, pour mardi prochain.

La comtesse de Flandre, princesse de Hohenzoller, accompagnera son mari.

Une dépêche adressée à l'ambassade d'Autriche, fixe l'arrivée de l'archiduc Rodolphe au vendredi 10 mai courant.

Paris, 3 mai, soir.

La princesse de Galles et la princesse de Danemark sont arrivées ce matin, à 6 h. 30. Leurs Altesse sont descendues à l'hôtel Bristol. Le comte Greppi, ambassadeur d'Italie à Madrid, est arrivé à Paris, venant d'Espagne.

M. Waddington, ministre des affaires étrangères donnera lundi un dîner en l'honneur de S. A. le prince de Galles, et de S. A. le prince royal de Danemark. A la suite de ce dîner il y aura réception. Mardi, M. Waddington donnera en l'honneur de S. A. le prince Henri des Pays-Bas, un dîner qui ne sera pas suivi de réception. S. A. le prince Henri doit quitter Paris le 9 courant.

La direction des Monnaies, vient, en effet, de faire graver le coin d'une médaille de l'Exposition, qui sera frappée au Champ-de-Mars, sous les yeux mêmes du visiteur.

Cette médaille sera mise en vente à prix réduit, de manière à se trouver à la portée des plus petites bourses.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Le Prince de Galles, dans un grand banquet qui lui a été offert hier soir par les exposants anglais, a dit, en portant un toast: "Tout mon cœur est avec la France." Des applaudissements enthousiastes ont éclaté. Le prince, accentuant ces paroles, a ajouté: "Vous tous

ici présents, comme tous ceux qui me connaissez, vous savez que tous les desirs de mon cœur sont pour la grandeur et la prospérité de la France."

Bourse de Paris.

Cours (du 4 mai)

Table with 3 columns: Valeurs diverses, Cloture, Cloture précédente. Rows include Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %, Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours d'Algerie St-Emberge, quai de la Cet; L'Aveur. Maisons à Marseille, Nimes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros. Détail.

Le plus puissant des révélsifs et des dérivatifs dans les bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine et de la gorge, ainsi que dans les douleurs rhumatismales ou névralgiques, sciaticque, lombago, etc., c'est le Papier Lardy à l'extrait de piment. Action immédiate et prolongée n'occasionnant ni démangeaison, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, qui détournant le sang vers la peau, déplacent le mal: voilà quels sont les avantages du PAPIER LARDY, et il vient s'y joindre celui de ne pas fatiguer l'estomac par des drogues. 1 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des Voyages. Sommaire de la 904^e livraison (5 mai 1878). — Texte: Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord, par M. H. de Lamoignon (1873). — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Th. Weber, E. Ronjat, Taylor, H. Clerget et A. Dupuy.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 283^e livraison (4 mai 1878). — Texte: L'Héritière de Vaucelain, par Mme. Colomb; Progression de la population en France, par P. Vincent; Les Bassets de M. Silvestre, par Et. Leroux; — Les pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — Les Pantouffes d'Abou-Karem, par Xavier Marmier, de l'Académie française. Dessins: Delort, Sahib. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

ASSEMBLÉES DES SENECHAUSSEES DU QUERCY POUR L'ELECTION DES DEPUTES AUX ETATS GENERAUX DE 1789

PROCES-VERBAUX DES SEANCES. — LISTES DES DEPUTES. — CAHIERS DES DOLEANCES. CAHIER DES PLAINTES ET DOLEANCES DU TIERS-ETAT DE LA PROVINCE DU QUERCY, ARRÊTÉ DANS LES SEANCES DES SIX SENECHAUSSEES DU 10 MARS ET SUIVANTES 1789, EN CONSEQUENCE DE LA LETTRE DU ROI ET ORDONNANCE DE M. LE SENECHAL DU QUERCY. (Suite.)

8 La construction d'un pont à Souillac, sur la rivière de la Dordogne, absolument nécessaire pour la communication non interrompue des provinces méridionales avec la capitale; 9 La vicomté de Turénne en offrant de contribuer tout comme les autres provinces, se réserve qu'au cas que les autres provinces conservent leurs droits, elle rentrera dans l'étendue de tous les biens, laquelle réserve se trouve également faite, en faveur de toute la province du Quercy; Signé: MAJOREL, juge-mage, de Montauban; HÉBRAY, lieutenant général, de Gourdon; COMBARIER, lieutenant général, de Lauzerte; LACHEIZE, lieutenant général, de Martel; LACHE-RAVAISSON, procureur du Roi, de Gaylux; LACOSTE-MONLAUZUN; ARMAND; THOURON, procureur du Roi, de Lauzerte; AMADIEU; DELAMOTHE; BLAVIEL; CAVAIGNAC; DURAND; LACHEIZE; PONCET-DELPECH, avocat; NIEL; DELCAMPS; JUDICIS; DUBREUIL; BALMARY DE LOUBEJAC, avocat, commissaires.

PÉTITIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU TIERS-ÉTAT DE LA SENECHAUSSEE DE MONTAUBAN

- 1 Demander que la sénéchaussée de Montauban soit admise à une députation directe aux États généraux suivant la réclamation énoncée en son cahier et mémoire, qu'en conséquence le cahier de ces doléances parviendrait directement à Sa Majesté; 2 Que le domaine du Roi soit aliéné pour servir au besoin de l'Etat; ainsi qu'il sera avisé par les États généraux, et que pour l'apurement de la dette publique, l'Edit de 1604, rendu sous le ministère de Sully, pour la liquidation et la vérification des créances de l'Etat, soit renouvelé et exécuté; 3 Qu'il soit pourvu par des sages lois au rétablissement des mœurs, aux abus du célibat, du luxe, de la mendicité civile et religieuse, des loteries et des rentes viagères, et de la multiplication trop nombreuse de la classe des rentiers; 4 Qu'il n'y ait que la même loi uniforme pour tout le royaume; 5 Qu'il plaise à Sa Majesté fixer le nombre des officiers nécessaires, qu'il n'y en ait point d'inutiles, qu'il en soit de même pour les bénéfices, et que le reste soit appliqué à la libération de l'Etat; qu'en conséquence la vénalité des charges et des épices soit supprimée de même que tous les droits perçus par le Roi sur les procédures; 6 Multiplier les maréchaussées; 7 Que l'agriculture étant le premier et le plus utile des arts, qu'elle soit encouragée et qu'il n'y ait plus de dérogeance dans la profession de fermier; que la noblesse ne puisse s'acquiescer à l'avenir que par des services et non pour de l'argent, afin qu'elle soit une récompense honorable et non l'objet d'un trafic; 8 Que chaque ecclésiastique ne puisse avoir qu'un seul bénéfice, l'autre vacant de plein droit; que les presbytères et les nefes des églises soient à la charge des décimateurs et non des paroissiens; 9 Supprimer le grand nombre des fêtes hors le dimanche, les confréries et tous bénéfices simples comme inutiles, de même que les prémisses; 10 Qu'il plaise à Sa Majesté pourvoir à une meilleure disposition des bénéfices et prévenir l'abus et le trafic qu'il s'en fait; 11 Que les vœux de religion soient fixés à vingt-cinq ans; 12 Que, vu le défaut de bois et la nécessité d'y suppléer, il soit

envoyé dans les provinces des élèves de l'Ecole des mines pour rechercher et faire ouvrir aux besoins publics des carrières de houille;

- 13 Multiplier les écoles vétérinaires; 14 Que vos sujets soient à l'abri des recherches du traitant après trois mois de l'ouverture des droits; 15 Que l'imposition pour l'achat de l'intendance n'ait pas lieu dans la Généralité, et que l'exécution de l'Edit d'emprunt par l'administration provinciale soit suspendu et que les intérêts et capitaux des sommes déjà empruntées soient supportés indistinctement par tous les propriétaires, même par l'ordre de Malte, sans aucune exception quelconque; 16 Qu'il plaise à Sa Majesté considérer l'excessive surcharge d'impôts dont la sénéchaussée de Montauban est grevée relativement aux autres, se référant à cet égard aux cahiers particuliers des doléances de ladite sénéchaussée; 17 Que les peines en matière criminelle soient les mêmes, dans les mêmes cas, pour tous les ordres; 18 Qu'il ne puisse y avoir lieu à aucun enregistrement de loi provisoire ni à aucun impôt hors des États généraux et sans aucun consentement; 19 Qu'il soit fait un amondestement des justices sous des officiers nommés par le Roi et inamovibles, sauf les droits utiles des seigneurs, à la charge par eux de fournir aux frais des procédures, si mieux ils n'aiment renoncer aux profits et émoluments de leurs justices; 20 Qu'il soit construit un pont pour la pointe de l'Aveyron. Signé: LACHEIZE, lieutenant général de Martel; BOUTARIC, LACOSTE-MONLAUZUN, HÉBRAY, CAVAIGNAC, COMBARIER, lieutenant général, THOURON, procureur du Roi, NIEL, BLAVIEL, MIRAMON, JUDICIS, LACHEIZE. PÉTITIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU TIERS-ÉTAT DE LA SENECHAUSSEE DE GOURDON. ART. 1^{er}. — Demander que les propriétaires du sol de la route de Paris à Toulouse soient indemnisés, et qu'ils soient libérés de charges et impositions dudit sol. ART. 2. — La réunion de la police aux charges municipales à la charge de remboursement par les villes aux titulaires des offices,

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuloses, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut), de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois

par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysé de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fétideuse, en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Compagnie des Indes.

C'est à cette époque de demi-saison qu'on apprécie surtout le Cachemire de l'Inde. Ce précieux tissu constitue des costumes charmants qui se portent par tous les temps et à toutes les heures du jour. Nous ne parlons pas ici du vulgaire cachemire, mais bien de la véritable étoffe orientale qui se trouve à la Compagnie des Indes, 34, boulevard Haussmann, PARIS, la plus importante et la mieux assortie des spécialités de Cachemire de l'Inde, foulard de l'Inde, tissus exotiques. Échantillons et marchandises franco.

COMPAGNIE MARITIME VALERY FRÈRES ET FILS

(Société en commandite : Capital versé 5 millions) SUBVENTIONNÉ PAR L'ÉTAT pour le service des dépêches et les transports du Gouvernement entre Marseille, l'Algérie, l'Espagne et Tunis.

ÉMISSION

de 14.578 Obligations 6 % de 500 Francs remboursables en 30 ans par tirages semestriels

Intérêt annuel : 30 francs

Payables par semestres les 1^{er} octobre et 1^{er} avril

Paiement des coupons et obligations sorties :

A PARIS, à la Société de Dépôts et Comptes courants ; A MARSEILLE et à BASTIA, à la Compagnie.

La C^o possède une flotte de 27 paquebots à vapeur qui figure au dernier inventaire, avec le matériel et les immeubles, pour 12,884,000 fr. : elle a 1,712,590 fr. de réserves et fonds d'assurances.

La moyenne des recettes nettes des 5 dernières années est de..... Fr. 1,424,468

Pour l'intérêt et l'amortissement des 14,578 obligations il ne faut par an que..... Fr. 530,000

La C^o a 16,000 obligations remboursables à 250 fr de 1878 à 1882, que le présent emprunt est principalement destiné à rembourser par anticipation et qui seront reçues en paiement, à la souscription, au prix de 250 fr.

VERSEMENTS

En souscrivant..... Fr. 50

À la répartition..... 145

Le 1^{er} 1878..... 100

Le 1^{er} août 1878..... 100

Les 1^{er} octob. 1878, 100 fr. moins le coupon de 13 fr. 85

..... Fr. 480

Ceux qui se libéreront en souscrivant auront à verser 490 fr. ; mais ils jouiront d'un droit de préférence et recevront un titre définitif avec jouissance du 1^{er} avril 1878.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE :

Les Vendredi 10 et Samedi 11 Mai 1878

A PARIS, à la Société de Dépôts et

Comptes courants, placé de l'Opéra, n° 2 ; Et à MARSEILLE et BASTIA, aux Caisses de la C^o Valery frères et fils.

Les obligations en cours sont cotées à Paris et Marseille.

La cote sera demandée pour le nouvel emprunt

PRÊTS D'ARGENT 5 %

à la Propriété, à l'Industrie, au Commerce, sur simple signature.

LA FORTUNE — ASSURANCES

Ecrire franco, place Saint-Pantaléon, n° 6 bis, Toulouse.

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné ?... C'est le

MONITEUR DES VALEURS A LOTS.

Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le crédit Foncier fait en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité comprenant l'amortissement, de 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent étre faites en numéraire ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quelqu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

Pour tous les extraits et articles non-signés.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

J'ai l'honneur de prévenir ma nombreuse clientèle que pour cause de fin de bail je fais une liquidation générale. La limite de temps qui m'est donnée pour quitter le local que j'occupe, m'oblige, pour écouler rapidement les Marchandises que j'ai en ce moment en magasin et qui consistent en Rouenneries, Soieries, Châles, Confections, grand assortiment de Tissus fantaisie pour dames ; Draperie en tout genre pour hommes, de faire un grand rabais sur tous ces articles. Mes assortiments étant encore considérables, les personnes qui voudront profiter de l'occasion exceptionnelle de bon marché que je leur offre trouveront chez moi les articles de nouveautés tant pour hommes que pour dames les plus avantageux. P. ALIX, Maison Graniou, rue de la Mairie, en face de l'Hôtel-de-Ville.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

ACADEMIE DE MÉDECINE DE PARIS. OREZZA Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues. Cette EAU est sans rivale dans le traitement des GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSÉS — ANÉMIE et toutes les maladies provenant de L'APPAUVRISSMENT DU SANG. Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la viande crue, le quinquina, etc. — A 1 fr. le flacon de 100 Pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharmacien, lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies. — Envoi franco de prospectus sur demande. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPÔT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne l'emboupoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

Table with 2 columns: Price per book and monthly fee. 400 fr. de livres... 5 fr. par mois; 200... 4; 300... 4.5; 400... 20.

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle, PARIS.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18 Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS

Constitution immédiate d'un Capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du Revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 37,635,076 fr.

Arrérages payés aux Rentiers..... 111,416,297 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 11,008,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, MM. Bénéch, à Cahors ; Pucl, à Figeac ; Lacambre, Gourdon ; Bap^{te} Planion, Souillac.

LE MONITEUR des VALEURS A LOTS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.

Public immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.

Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte. Nota. — Le prix de l'abonnement peut étre envoyé en timbres-poste.